

Zeitschrift: Bulletin de la Société suisse de Numismatique
Herausgeber: Société Suisse de Numismatique
Band: 2 (1883)
Heft: 1

Vereinsnachrichten: Bractéates suisses inédites

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

DE LA

Société suisse de Numismatique

Le Bulletin est envoyé gratuitement à tous les membres actifs de la Société; pour les personnes ne faisant pas partie de la Société, l'abonnement annuel est fixé à six francs; étranger, port en sus.

Les demandes, offres ou annonces quelconques, seront payées à raison de 20 cent. la ligne (corps 8); pour annonces répétées, 15 centimes la ligne; les sociétaires jouiront d'une remise de 10 % sur les prix ci-dessus.

Adresser tout ce qui concerne le Bulletin au Secrétaire de la Société, M. Antonin Henseler, 30, Grand'rue, Fribourg (Suisse).

Das Bulletin der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft wird allen Activ-Mitgliedern gratis zugesandt; für die Nichtmitglieder ist das Abonnement auf sechs Fr. jährlich festgesetzt; für das Ausland wird das Porto hinzugerechnet.

Die Insertions-Gebühren für Anfragen, Offerten oder Anzeigen betragen 20 Cts. pro Zeile. Die Mitglieder erhalten 10 % Rabatt.

Alle Arbeiten, Anzeigen u. Reclamationen sind an den Sekretar der Schweizerischen numismatischen Gesellschaft, Hrn. Ant. Henseler, 30, Reichengasse, Freiburg (Schweiz) zu adressiren.

Bractéates suisses inédites.

Le vœu, émis dans la *Bibliographie* de nos fascicules 7 et 8, de pouvoir traduire de la brochure *Unedirte Bracteaten* ce qui se rapportait à la Suisse, a été bien accueilli par M. le Dr Trachsel, qui en est l'auteur, et c'est avec son autorisation que nous pouvons aujourd'hui faire profiter nos lecteurs de cet important travail.

La Rédaction.

— Au mois d'octobre 1872, on fit, près de *Filehne*, dans la province de Posnanie, non loin de la voie ferrée, une importante trouvaille de bractéates. M. le Professeur C. Fieweger, à Berlin, en reçut une partie, pesant un peu plus d'un kilogramme; je pus choisir quelques spécimens suisses remarquables, ainsi que quelques autres non déterminés. Je découvris deux nouveaux types de Schaffouse, deux d'Einsiedeln, un d'Ueberlingen, de Laufembourg (?), une nouvelle bractéate au lion, trois de Stolberg ou Hirschberg (?) dans l'évêché d'Eichstädt, de plus un exemplaire de frappes à moi inconnues encore, de bractéates provenant d'ateliers monétaires du sud-ouest de l'Allemagne et montrant un lion regardant en arrière, un autre montrant un coq, enfin un exemplaire de bractéate du Mecklembourg, au rencontre de bœuf et un autre de moyenne grandeur, montrant une tête et la lettre **Λ** dans un cercle, que l'on pourrait bien attribuer à la Saxe.

Retrouvant ces pièces après dix années d'oubli et les comparant avec celles publiées par le Docteur H. Meyer, à Zurich, sous le

titre de : *Die Denare und Bracteaten der Schweiz*, je vis avec plaisir que tous les exemplaires suisses étaient *inédits* et, par conséquent, dignes d'être décrits. La planche ci-jointe montre les principaux types de la trouvaille de Filehne. J'y ajoute quelques autres bractéates faisant partie de ma collection, en partie inédites, en partie peu connues, par suite de reproductions inexactes.

Les exemplaires provenant de Filehne sont en outre spécialement décrits comme tels.

Voici les descriptions. Les expressions *à droite* et *à gauche* sont employées dans leur acception *héraldique*.

N° 1. Schaffouse (Filehne).

A l'intérieur d'un cercle uni et rehaussé, le bélier passant tourné à droite ; au-dessus, l'écusson triangulaire et fascé d'Autriche, entre deux points.

Parmi les nombreuses variétés mentionnées par le Dr Meyer, deux seules montrent l'écu fascé (planche VI, N°s 140 et 166), mais toutes deux sont mal reproduites, deux deniers modernes seulement laissent voir le bélier passant (pl. VI, N°s 164 et 165).

Cette pièce est donc d'un grand intérêt (*voir fig. 1*).

Le Concordat monétaire de 1387, que le duc Albert III approuva pour ses villes de *Fribourg en Brisgau*, *Schaffouse*, *Brisach*, *Zofingen*, *Villingen*, *Bergheim* et *Todtnau*, explique la présence de l'écusson autrichien sur les bractéates de Schaffouse, ainsi que de l'époque approximative de leur frappe, soit vers la fin du XIV^me siècle (*)

N° 2. Schaffouse (Filehne).

Bractéate en tout semblable au N° 1, sauf les deux points à côté de l'écu fascé, qui n'existent pas ici.

N° 3. Schaffouse.

Comme Dr H. Meyer. planche VI, N°s 140 et 166.

Ici cependant le bélier naissant (à demi-corps) sort à gauche d'une sorte de tour au toit triangulaire. Au-dessus se voit l'écu triangulaire d'Autriche fascé (*voir fig. 3*).

N° 4. Schaffouse (inédite).

Semblable à la précédente, mais avec un gros point en lieu et place de l'écusson fascé, et par conséquent frappé au commencement du XV^e siècle, après 1415, lorsque la ville de Schaffouse eut secoué le joug de l'Autriche (*voir fig. 4*).

(*) Voir BERSTETT, *Münzgesch. des Zähringen-Badischen Fürstenhauses*, p. 199.

N° 5. Schaffouse (variété).

Denier d'argent uniface. A l'intérieur d'un cercle de grosses perles, le bélier naissant, bondissant d'un édifice à créneaux (*voir fig. 5*).

N° 6. Schaffhouse (variété).

Denier de billon uniface. Même exposition qu'au précédent, mais au milieu d'un cercle de petites perles (*voir fig. 6*).

N° 7. Einsiedeln (Filehne).

A l'intérieur d'un cercle uni et rehaussé, le corbeau tourné à droite ; au-dessus une croisette. Devant cet oiseau et à l'intérieur du cercle rehaussé, cinq petits points qui devaient avoir une signification quelconque, puisqu'ils se retrouvent au même nombre sur une variété de plus grand module provenant de la trouvaille de Filehne (*voir fig. 7*).

N° 8. Laufenbourg (?) (Filehne).

Un lion à la queue relevée, passant à gauche au milieu d'un cercle rehaussé (*voir fig. 8*).

N° 9. Non attribuée encore (Filehne).

Un lion passant à droite, la tête tournée à gauche (en arrière) et la queue se redressant après avoir passé entre les deux jambes de derrière (*voir fig. 9*).

N° 10. Inconnue encore (Filehne).

Un coq fièrement posé, passant à gauche, au milieu d'un cercle uni et rehaussé, entouré d'un cercle perlé. Le type de cette bractéate laisse supposer qu'il faut l'attribuer à la Souabe ou à la Suisse orientale. Parmi ses pièces inconnues, le Dr H. Meyer (planche VI, N° 168) figure bien une bractéate carrée montrant un coq, mais elle ne saurait d'aucune manière être assimilée à celle que je décris ici (*voir fig. 10*).

N° 11. Rottweil.

L'aigle à une tête à l'intérieur d'un cercle uni et rehaussé, entouré d'un cercle perlé. Type semblable au N° 10 ci-devant. J'en possède plusieurs exemplaires dans ma collection, je figure le meilleur sous le N° 11 de la planche.

N° 12. Zofingen (variété).

Bractéate carrée, de dimension plus grande que celle décrite par le Dr H. Meyer, dont la reproduction est en outre modernisée.

Une tête de femme, couronnée, de face, entre les lettres **Z-O**, entourée d'un cercle uni et rehaussé.

Largeur, 22 millim. ; hauteur, 23 millim. (*voir fig. 12*).

N° 13. Abbaye de St-Gall (inédite).

Grande bractéate ronde au type de Souabe, montrant un agneau passant, à droite, avec le bâton surmonté d'une croix abbatiale ; au-dessus, dans le champ, un S rétrograde.

Diamètre, 21 millim. (*voir fig. 13*).

N° 14. Abbaye de St-Gall (?) (inédite).

Un agneau regardant en arrière, portant un drapeau et sans auréole, entouré d'un cercle uni et rehaussé. Point de cercle perlé extérieurement. Cette monnaie se distingue par sa frappe plate et pourrait être attribuée à une autre abbaye, en considérant la patte droite de devant de l'agneau qui est *levée* dans cet exemplaire (*voir fig. 14*).

N° 15. Abbaye de St-Gall (inédite).

C'est la plus grande bractéate ronde, suisse, que j'aie vue jusqu'à ce jour. Diamètre, 24 millim. D'après le Dr H. Meyer, planche I, N° 73, la plus grande n'a que 22 millim. Le sujet est le même que celui du N° 13, mais ici la tête de l'agneau est nimbée et il n'y a pas de lettre dans le champ (*voir fig. 15*).

N° 16. Abbaye de St-Gall (inédite).

Un ours passant, à gauche, au-dessus duquel est une étoile à six rais (ou une rosette à six feuilles), le tout entouré d'un cercle uni et rehaussé, entouré lui-même d'un cercle extérieur perlé, soit au type de Souabe.

Diamètre, 19 millim. (*voir fig. 16*).

— Le Dr H. Meyer a figuré dans sa planche I, N° 47, une bractéate à peu près semblable, c'est-à-dire que la rosette a *sept* feuilles rondes au lieu de six, telles que les montre notre figure.

Il attribue cette bractéate à Berne, ainsi que celles qu'il figure planche I, N° 48, planche III, N° 48 *a*, et planche V, N° 89, et s'oppose à l'opinion de *Dæderlein*, qui attribuait cette monnaie à l'abbaye de St-Gall (*).

Meyer dit : « L'ours est toujours représenté *debout* sur les monnaies de St-Gall, c'est donc une grande erreur que d'attribuer à cet atelier les monnaies montrant un ours passant, car les nombreuses bractéates du XIV^e siècle, sur lesquelles apparaît un ours passant, appartiennent à Berne (**).

(*) *DOEDERLEIN. De Numis Germaniæ mediæ*, p. 122. Dr MEYER, I, p. 75, annexe.

(**) *Die Denare und Bracteaten der Schweiz*, p. 80.

— Malgré tout le respect et l'estime que j'ai pour les profondes connaissances de M. le Dr H. Meyer, je dois avouer avec regret que je ne suis point persuadé. Je crois plutôt que cette question n'est pas définitivement résolue et qu'elle mérite une étude plus sérieuse.

La principale objection du Dr Meyer contre l'attribution à St-Gall, paraît être la position de l'ours, parce qu'il croit que celui de St-Gall a toujours été représenté *debout*.

Les motifs qui me font attribuer à St-Gall la bractéate figurée sous le N° 16 de la planche qui accompagne ce texte, sont les suivants :

1° Je repousse comme non fondée la preuve qui découle de la position de l'ours. Ce qu'il cite par rapport à la position de l'ours se rapporte à des monnaies plus modernes et appartient par le fait à la numismatique actuelle, soit aux monnaies frappées aux XVI^e et XVII^e siècles, tandis que les bractéates rondes dont nous nous occupons appartiennent aux XIII^e et XIV^e siècles ;

2° La plupart des bractéates bernoises sont *carrées*, à la seule exception des toutes petites ; tandis que la plus grande partie des saint-galloises, au contraire, sont *rondes* et conformes au type de Souabe et ceci à l'exception de quelques rares monnaies carrées, frappées au type Suisse occidental, badois et alsacien ;

3° Je fais remarquer que la forme de l'étoile de la monnaie en question est souabe, comme dans les bractéates de *Kaufbeuren* (Beyschlag, Planche V, N° 24).

Enfin, je crois que, pour Berne et Berlin, l'ours *passant* (marchant sur ses quatre pattes) doit être considéré, pour l'abbaye de St-Gall, comme ses plus anciennes armes ; conformément aux armoiries du *Rheinthal* (contrée appartenant à l'abbaye), qui montrent *un ours au pied d'un arbre* (*). Les habitants de la vallée avaient simplement emprunté l'animal *passant* de l'écusson du souverain du pays.

Après avoir représenté pendant longtemps l'ours dans cette position humble mais naturelle, les artistes héraldistes le figurèrent *se levant* ou *debout*.

N° 17. Abbaye de Rheinau (inédite).

Entouré d'un cercle uni et rehaussé et d'un autre cercle de grosses perles, un abbé coiffé d'une mître à deux pointes (*Mitra bicornis*) et de face, tenant de la main droite une crosse, de la gauche un objet qui n'est pas assez distinct pour être parfaitement décrit (peut-être un livre ou un calice). Dans le champ, à droite de la tête, une croisette, à côté de la crosse une croix dont le bras

(*) Voir *Stumpf's Chronik*.

inférieur est plus long que les autres (*), à gauche, sur le livre (?) ou le calice (?) un lys (?). De chaque côté du cou et sous la main gauche un anneau ; tout au bas un poisson placé horizontalement et nageant à gauche. Diamètre, 21 mill. (*voir fig. 17*).

— Cette pièce était primitivement considérablement plus grande, car les grosses perles du cercle extérieur sont en partie coupées et elle appartenait ainsi aux plus grandes bractéates suisses, ayant le diamètre de la grande bractéate montrant deux poissons, qui fut d'abord attribuée à Fischingen, mais qui, d'après les derniers arguments de M. le Dr H. Meyer, doit être restituée à Rheinau (**).

N° 18. Fribourg en Nuithonie.

L'écusson de la ville, soit trois tours d'inégale hauteur, à créneaux (***) (ou une tour et un rempart comme sur quelques anciens sceaux), entre deux points ; au-dessus l'aigle impériale à une tête. Bractéate très mince et d'assez mauvais aloi. Je la reproduis d'après un meilleur exemplaire que celui de M. Meyer (*voir fig. 18*).

N° 19. Fribourg en Nuithonie (inédite).

Cette bractéate se distingue de celle figurée par Meyer, pl. VI, N° 118, par son diamètre proportionnellement beaucoup plus fort et par sa forme *extérieure entièrement carrée*. C'est la plus grande et la seule bractéate carrée de la série à laquelle elle appartient (*voir fig. 19*).

Plusieurs des bractéates fribourgeoises figurées par le Dr Meyer, planche VI, semblent avoir été primitivement aussi carrées. L'avidité destructrice de ces anciens monuments pouvait, en rognant les quatre coins, gagner plusieurs onces d'argent par livre de bractéates, tout en les remettant en circulation à leur valeur nominale.

N° 20. Evêché de Bâle.

J'ai déjà décrit cette rare bractéate dans la *Leitzmann'schen Num. Zeitung* 1868, N° 19, page 72, mais comme les lecteurs de cette publication n'étaient pas très nombreux, je ne crois pas inutile de la reproduire ici.

Au XIV^e siècle, nous trouvons pour l'évêché de Bâle trois évêques du nom de *Johannes* (Jean), soit :

Jean de Châlons † 1335,

Jean Senn de Münsingen † 1365,

(*) Croix latine.

(**) *Die Denäre und Bracteaten der Schweiz*, page 77.

(***) Non pas *trois tours démantelées*, comme le disent Haller et ceux qui l'ont copié.

Bractéates suisses inédites.



Jean de Vienne, qui battit monnaie jusqu'en 1373.

Auquel de ces prélati appartient cette monnaie ? La question est difficile à résoudre (*voir fig. 20*).

N° 21. Inconnue (inédite).

Bractéate carrée montrant une tête assez barbare. Au-dessus, le chiffre XII, le tout entouré d'un cercle de grosses perles. Très intéressante surtout est l'indication de la valeur, dont j'abandonne l'explication aux savants dans cette partie (*voir fig. 21*).

N° 22. Grisons (?) (inédite).

Entouré d'un double cercle perlé, un bouquetin passant, à droite, chargé d'un bât en forme de tour, et passant sur une hauteur ; sous le corps, une étoile à six rais ; devant les pattes de devant, quatre points formant une fleur.

Diamètre, 23 millim. (*voir fig. 22*).

A qui attribuer cette monnaie ?

Le N° 24 ci-après, qui appartient à la même série, fut classé par le Dr H. Meyer parmi les inconnues. Personne depuis lors n'a essayé de définir plus positivement cette pièce ; c'est pourquoi je veux hasarder une explication, sans toutefois m'obstiner dans mon appréciation.

L'animal me paraît devoir être un bouquetin qui passe, chargé d'un bât contenant des marchandises, en Italie, par les Alpes rhétiques ou rhétiennes ?

Je vois dans cette figure un symbole du principal métier des habitants des Grisons, c'est-à-dire le transport des marchandises.

N° 23. Grisons (?) (inédite).

Semblable à la précédente, mais plus distincte encore, malheureusement cependant brisée et coupée jusqu'au cercle perlé intérieur (*) (*voir fig. 23*).

N° 24. Grisons (?) Dr Meyer, VI, N° 167.

Cette bractéate carrée, dont le bord est martelé, doit être bien plus ancienne que les deux précédentes. On voit immédiatement qu'elle provient du même atelier monétaire. On remarque qu'à cette époque reculée, le bouquetin ne porte point de bât et qu'il ne prend aucun élan, et que, comme tous les animaux représentés dans les temps anciens, il repose sur ses quatre pattes.

Cette figure est reproduite de M. H. Meyer, VI, N° 167, je la répète, afin de pouvoir la comparer avec les nouvelles variétés (*voir fig. 24*).

(*) Les N°s 22 et 23 m'ont été vendus par feu M. le colonel de Gemming à Nuremberg, qui les désignait (avec un point d'interrogation) comme étant des Grisons.

N° 25. Inconnue (inédite).

Bractéate carrée montrant, entouré d'un cercle de grosses perles, passant et tourné à droite, un quadrupède tenant la queue relevée comme le lion d'Ueberlingen.

La tête de l'animal laisse voir de longues oreilles semblables à celles d'un lièvre (*voir fig. 25*) (*).

NB. Toutes les pièces décrites sont figurées sur la planche, à l'exception du N° 2, et les numéros des descriptions correspondent à ceux de la planche.

Nous ne doutons nullement que chacun de nos lecteurs, et en particulier ceux de langue française, n'éprouve la plus vive satisfaction en recevant cette traduction.

Tous s'associeront à nous, nous en sommes certains, pour remercier M. le D^r Trachsel de sa bienveillante autorisation à notre égard d'abord, puis surtout pour le féliciter de posséder dans sa riche collection des matériaux aussi précieux pour reconstituer l'histoire primitive de la monnaie de notre pays.

La Rédaction.

Die eidg. Versuchsgoldmünzen.

Anlässlich der im laufenden Jahre zur Ausführung gelangenden ersten Prägung schweiz. Goldmünzen, mag es nicht uninteressant sein, die sog. Versuchsmünzen dieser Gattung, die nur in wenigen Exemplaren existiren, und welche von Sammlern stets sehr gesucht sind, kurz anzuführen.

Es sind mit drei verschiedenen Stempeln versuchsweise schweiz. Zwanzigfrankenstücke geprägt worden. Nämlich :

I. Versuch.

Avers : Das eidg. Kreuz im Schild, umgeben von Alpenrosenzweigen ; darüber das Wort HELVETIA, darunter die Jahreszahl

(*) D'après la trouvaille de *St-Jean* de Bâle, il n'y a plus guère de doute que cette pièce, ainsi que d'autres désignées comme inconnues et provenant du même dépôt n'appartiennent à la *ville* de Bâle et que l'animal représenté ne soit un basilic *plus* ou *moins* barbare. Le D^r Trachsel travaille actuellement à en faire une *Revue générale*, ainsi que de celles de *St-Gall*, dont il a réuni déjà 33 variétés. Le numéro 14 de la planche VI du Bulletin de la S. S. N. relative à la trouvaille de Bâle citée ci-dessus est un *Galluspfenning* de *St-Gall* (ville). Cette bractéate, qui se trouvait déjà dans le trésor de *Wolsen*, canton de Zurich, en 1869, fut mise par le D^r Meyer au nombre des non-domiciliées.